



**Direction Interdépartementale des Routes
Massif Central**

Clermont-Ferrand, le 02/04/2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A75 – Pégairolles-de-l'Escalette

Restrictions de circulation à partir du 2 avril 2019 jusqu'à nouvel ordre.

Suite aux contrôles périodiques des talus de l'autoroute A75 fin mars 2019, une zone d'instabilité rocheuse a été identifiée en partie haute de la falaise au PR 266 sens Béziers/Millau.

Des travaux sont en cours sur la zone d'instabilité et des mesures de gestion du trafic ont été prises afin de sécuriser le secteur.

Pour préserver la sécurité des usagers, des mesures conservatoires de gestion de trafic sont mises en œuvre à partir du 02 avril 2019 et ce, jusqu'à la réalisation des travaux de sécurisation pour supprimer tous risques d'éboulement.

La circulation du sens sud/nord est basculée sur une seule voie (sens nord-sud) entre les PR 267 et 264. Les bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur n°51 sens Sud/Nord sont fermées à la circulation.

Une déviation est mise en place pour permettre l'accès à la commune de Pégairolles de l'Escalette par l'échangeur 52 via la RD149.

La vitesse est limitée à 50 km/h dans la section bidirectionnelle.

Les transports exceptionnels sont invités à emprunter des itinéraires alternatifs de moyenne maille.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central remercie les usagers de leur compréhension et les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.

Contacts presse : Sophie Cayla Téléphone : 04 73 29 79 60

courriel : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447 60 avenue de l'union soviétique 63012 Clermont-Ferrand cedex 1

www.dir-mc.fr

